

MONTAGNES Fresque ou décrottoir, les deux Villes encouragent financièrement les propriétaires privés à restaurer leur bien.

Coup de pouce au patrimoine

SYLVIE BALMER

Ils sont plus ou moins sensibles à la distinction de leurs villes à l'Unesco, soit, mais côté patrimoine, peu de Montagnons restent de marbre devant le charme de l'Ancien-Manège, la disparition de l'Astoria à La Chaux-de-Fonds ou celle de l'ancienne usine Klaus au Locle.

En revanche, peu se doutent que leur demeure abrite parfois des éléments de ce patrimoine, qui englobe évidemment les dé-

« Les propriétaires restent maîtres chez eux. »

MARIKÏT TAYLOR
SERVICE DU PATRIMOINE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

cors peints et les vitraux Art nouveau, mais aussi de plus petits éléments. « Cela peut être une poignée de porte ou même un décrottoir à l'entrée d'une maison », explique Marikït Taylor, collaboratrice scientifique au Service du patrimoine à La Chaux-de-Fonds. Ainsi, des petits bouts de patrimoine sont éparpillés un peu partout, d'où la difficulté de le protéger, les propriétaires étant libres de le valoriser ou pas. Seule arme des autorités: la sensibilisation, le conseil et le coup de pouce financier. Au Locle, comme à La Chaux-de-Fonds, des aides ciblées sont offertes aux propriétaires.

Forte de la fondation dont elle s'est dotée en 2004, la Ville de La



Ici, la cage d'escalier d'un immeuble de la rue des Tourelles, avant restauration. SP

Chaux-de-Fonds permet aux privés d'obtenir des connaissances historiques et techniques ainsi que des conseils de spécialistes de la conservation du patrimoine. « Les propriétaires sont parfois réticents à ouvrir leur porte, de peur qu'on découvre une fresque dans leur salon et qu'on leur interdise ensuite d'y planter un clou. Or, nous n'exerçons aucune contrainte. Ils sont libres de restaurer, ou pas, et

restent maîtres chez eux », assure Marikït Taylor. Financièrement parlant, « la restauration d'un décor peint dans une cage d'escalier coûte environ deux fois plus cher que la recouvrir d'un simple coup de peinture », illustre Jean-Daniel Jeanneret, architecte du patrimoine à La Chaux-de-Fonds. « Or, ce surcoût peut être assumé, jusqu'à 80%, par la Fondation du Patrimoine, qui reçoit une subvention



La restauration de la fresque a coûté environ deux fois le prix d'un simple coup de peinture. Un surcoût qui peut être assumé par la Fondation. SP

annuelle de la Ville de La Chaux-de-Fonds de 25 600 francs et est également soutenue par diverses contributions publiques et privées », indique Marikït Taylor.

Bel exemple de collaboration entre propriétaires privés et autorités, la fresque de la façade et le faux-marbre de la cage d'escalier de l'immeuble sis rue de l'Industrie 20, à La Chaux-de-Fonds, ont pu être restaurés dans les règles

de l'art. « Nous aurions de toute façon procédé à ces restaurations. Mais le soutien de la Fondation peut faire pencher la balance pour des gens qui hésitent », indique Laetitia Gentil, co-propriétaire du bâtiment. ○

INFO

Plus de renseignements:
Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds. Tél.: 032 967 64 61
Pour Le Locle, lire ci-dessous

Au Locle, on subventionne aussi la rénovation des façades

Au Locle, il existe également des outils pour maintenir et valoriser le patrimoine. Pas par le biais d'une fondation, comme à La Chaux-de-Fonds, mais directement à travers des subventions communales. « Depuis la distinction Unesco, la population se renseigne beaucoup plus », relève Jean-Marie Cramatte, architecte communal du Locle. « Mais nous devons rappeler l'existence de ces subventions régulièrement, ne serait-ce qu'à l'attention des nouveaux habitants. »

Les autorités locales se soucient également des « petits » éléments: de la ferblanterie aux poignées de portes en passant par les mosaïques. Ces travaux de restauration sont subventionnés à hauteur de 20 à 30%. « Une aide limitée à un maximum de 20 000 francs par poste », précise Jean-Marie Cramatte. « La décision d'accorder, ou pas, une subvention, n'appartient pas à une seule personne. La réflexion est collégiale », souligne-t-il.

Là où les propriétaires loclois sont avantagés par rapport aux Chaux-de-Fonniers, c'est lorsqu'ils possèdent un objet immobilier noté au moins 4 au plan de site (les objets d'intérêt patrimonial sont notés de 0 à 9, 0 étant la meilleure note). « Au Locle, mis à part le collège des Jeanneret, construit en 1960 selon les critères définis par Le Corbusier, tous ces bâtiments sont antérieurs à 1920 », explique Jean-Marie Cramatte.

Les propriétaires de ces bâtisses peuvent obtenir des aides pour rénover leur façade, également à hauteur de 20 à 30% du coût total, échafaudage compris, et limitées à 20 000 francs. Ceci, afin de dynamiser la revalorisation de la ville, et de son centre, notamment. Une mesure qui n'existe plus à La Chaux-de-Fonds mais qui y a été menée avec succès de 1980 à 2000. « En 20 ans,



Exemple de rénovation soutenue par les autorités du Locle: celle du perron de la Maison Du Bois, dont la pierre de calcaire était fissurée. RICHARD LEUENBERGER

cela a permis de rénover de nombreuses enveloppes extérieures et créer un effet « boule de neige » fort réussi », rappelle Jean-Daniel Jeanneret, architecte du patrimoine à La Chaux-de-Fonds.

Encourager les propriétaires à soigner l'extérieur de leur bâtisse profite directement à l'ensemble de la commune et à la qualité de vie de ses habitants, estiment les autorités. Quant aux restaurations intérieures de type fresque ou décor peint, elles doivent être effectuées dans les règles de l'art par des professionnels, condi-

tion sine qua non pour obtenir une subvention. N'importe quel bricoleur du dimanche ne peut y prétendre, ce travail étant par trop délicat. A noter que le Service de l'urbanisme du Locle tient à disposition des personnes intéressées une liste des professionnels concernés.

Idem pour ceux dont les maisons présentent d'inquiétantes fissures. « Un ingénieur a été mandaté pour s'approcher des propriétaires et les conseiller. Si le problème est pris à temps, il y a des solutions. Mais si on ne peut pas sensibiliser les propriétaires à ces questions statiques, ça peut devenir très problématique... », avertit Jean-Marie Cramatte. « La chance du Locle, c'est que, à l'instar de toute zone périphérique, il n'existe pas la même pression immobilière qu'à Genève ou Lausanne », explique-t-il. Une faiblesse – moins d'investisseurs – qui se révèle aussi être un atout. « Ça nous a permis de sauver notre patrimoine ». Mais depuis six mois à un an, la donne a changé. « Nous sommes de plus en plus sollicités par des investisseurs immobiliers étrangers au canton. C'est une bonne nouvelle économiquement parlant, mais cela demande un accompagnement. Toute intervention à l'intérieur du périmètre peut être perturbante », prévient-il, en rappelant les constructions inappropriées survenues dans les années 1990, « sans recul, trop rapides et fortement dommageables. » A surveiller, d'autant plus depuis que la Confédération demande qu'on densifie le centre des villes et qu'on stoppe les constructions en périphérie. ○ SYB

INFO+

Plus de renseignements sur l'aide à la restauration auprès de:
Jean-Marie Cramatte, architecte communal de la Ville du Locle.
Service de l'urbanisme, téléphone: 032 933 84 32

LA SAGNE A fond dimanche au Communal



Les conditions devraient être magnifiques dimanche. SP

« Après les grands froids, on nous annonce du soleil pour dimanche. Les conditions seront donc excellentes dans un environnement magnifique » De quoi parle le Sagnard Pierre Renaud? De la Coupe de ski de fond du Communal, dont il préside le comité d'organisation. Annulée faute de neige l'an dernier, la manifestation, qui remonte sur les hauteurs après plusieurs éditions dans le fond de la vallée, se présente donc sous les meilleurs auspices. « C'est un retour à nos premières amours, dans un environnement beaucoup plus joli et typique. »

Pierre Renaud insiste sur le caractère populaire de la manifestation qui se veut aujourd'hui plus conviviale que « compét ». « Nous organisons pour la première fois une randonnée sur dix kilomètres où l'on ne chronométrera que ceux qui le veulent », dit-il, notant que l'on pourra même prendre du bon temps au poste de ravitaillement de La Corbatière. Un ravitaillement avec saucisse et vin chaud qui s'annonce d'ailleurs solide.

Un challenge en jeu

Les départs des courses (à partir de 9h30) auront lieu près de l'abreuvoir, transformé en buvette chauffée, accessible par la route des l'Entre-deux-Monts direction Le Locle où un parking est aménagé. Distance de course: 10 ou 20 km par une boucle qui tourne à la hauteur de la « Corba ». « Le parcours est bien plus protégé de la bise que le fond de la vallée », note Pierre Renaud. Les jeunes font 7,5 à 2,5 km et les enfants jusqu'à dix ans ont droit à une animation sur un petit kilomètre.

Pour les compétiteurs, la course compte pour le challenge Flückiger, après la Franche-Nordique et avant le Marathon franco-suisse des Cernets-Verrières (19 février) et la Sibérienne de La Brévine (le 26). ○ RON

INFO

Coupe du Communal:
Inscriptions par internet sur les pages du ski-club de La Sagne: <https://sites.google.com/site/sclasagne2314/>
ou via thierry@bluewin.ch ou sur place dimanche jusqu'à 9h. Renseignements au tél 024 454 44 81.

MÉMENTO

LE LOCLE Ateliers du Jazz au Lux.

Demain et jeudi soir, dès 19h, le café du Lux accueille pour la 2e année consécutive les Ateliers du Jazz. Professeurs et élèves des ateliers des conservatoires de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel feront swinguer le public au son des standards du genre. Entrée libre. Collecte. Rue de France 24, Le Locle